



**HAL**  
open science

## Chansons de mariners à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme)

Jean-Claude Bouvier

► **To cite this version:**

Jean-Claude Bouvier. Chansons de mariners à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme). *Le monde alpin et rhodanien*, 1974, 2 (2-4), pp.109-122. 10.3406/mar.1974.959 . hal-03162702

**HAL Id: hal-03162702**

**<https://amu.hal.science/hal-03162702>**

Submitted on 13 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## Chansons de mariners à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme)

Jean-Claude Bouvier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bouvier Jean-Claude. Chansons de mariners à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme). In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1974. pp. 109-122;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1974.959>

[https://www.persee.fr/doc/mar\\_0758-4431\\_1974\\_num\\_2\\_2\\_959](https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1974_num_2_2_959)

---

Fichier pdf généré le 02/04/2018

## Chansons de mariniers à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme)

Les deux chansons qui sont publiées ici ont été enregistrées au magnétophone à Châteauneuf-du-Rhône, au cours d'une enquête linguistique que j'y ai faite en août 1968 pour l'*Atlas Linguistique de Provence*. Interprétées d'une façon remarquable, avec un grand souci d'expressivité, par M. Brugier, né à Châteauneuf en 1887, ces deux chansons se rapportent à l'usage bien connu de la batellerie sur le Rhône (1). Mais elles s'insèrent d'une façon plus précise dans le cadre de la fête votive de Châteauneuf, la *voto*, qui avait lieu chaque année le 6 décembre pour la fête de saint Nicolas.

Sous sa forme traditionnelle cette fête, qui était vraiment la « fête du Rhône », selon M. Brugier, a disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en deux temps : la partie « profane » (voir plus loin) en 1882, la partie religieuse vers 1900 (2). Mais le souvenir en est encore vif chez quelques vieux habitants de Châteauneuf, même s'ils n'en ont pas été des témoins directs. M. Brugier a vu la fête dans sa tendre enfance, mais le récit qu'il en a fait est extraordinairement précis et vivant. Le texte original, en provençal de Châteauneuf, sera publié dans un volume de l'*Atlas Linguistique de Provence*. Nous en donnons un résumé substantiel.

\*  
\* \*

Le 6 décembre donc en l'honneur de saint Nicolas, patron des

(1) Sur la batellerie rhodanienne beaucoup d'ouvrages ont été publiés. Dans le domaine littéraire rappelons simplement le chef-d'œuvre de F. Mistral *Lou Pouemo dou Rose*, publié en 1896 ; et aussi l'œuvre d'un Drômois, curieusement publiée la même année : *Lou Rose* de L. Moutier (Valence, 1896) qui est surtout consacrée à l'histoire des rives dauphinoises du fleuve, mais n'ignore pas la vie des mariniers. Parmi les ouvrages à caractère géographique, il faut faire une place à part à *L'homme et le Rhône* de D. Faucher, Paris, Gallimard, 1968.

(2) Le triomphe de la batellerie à vapeur a fait disparaître complètement d'ailleurs l'escale traditionnelle à Port-Vieux, port de Châteauneuf.

mariniers et protecteur de Châteauneuf (3), on se réunissait d'abord le matin à 10 h pour la fête religieuse, à l'église. Après la messe une procession parcourait les rues du village, conduite par une grande croix de mariniers portant au sommet un coq et sur les bras les instruments de la Passion.

L'après-midi c'était la fête « profane » ou « civile », ou encore « folklorique », selon les expressions de notre informateur. La procession du matin céda la place à un autre cortège lié plus intimement à la vie fluviale de la commune. Une barque du Rhône de 10 à 15 mètres de long était traînée dans la grande rue du village par huit à dix chevaux de halage, depuis la porte de Donzère, au Sud de la commune, jusqu'à la place de la Grangette, au Nord. Derrière la barque marchaient trois ou quatre mariniers qui tenaient le gouvernail et facilitaient ainsi la navigation. Car ce cortège avait pour objet premier de simuler la navigation sur le Rhône avec ses difficultés et ses dangers : il y avait même deux tournants étroits, celui du pont du Lion et celui du Moulin à huile, que l'on ne pouvait pas franchir en une seule fois.

A l'intérieur de la barque, plusieurs mariniers avaient pris place. Deux d'entre eux avaient des fonctions précises et assez éloignées l'une de l'autre, du moins en apparence : l'un faisait tourner une dinde à la broche, dans une espèce de petite cuisine aménagée ; l'autre, pieds nus « en signe de sacrifice » comme l'a dit M. Brugier, portait la croix des mariniers dont il a déjà été question : c'était d'ailleurs le même marinier que celui qui avait conduit la procession le matin. A côté de ces hommes se trouvaient de jeunes mousques qui étaient sans doute chargés d'alimenter le feu en « bois vert, pour qu'il fume bien », mais rappelaient peut-être aussi le souvenir des enfants sauvés par saint Nicolas.

Arrivé à la place de la Grangette, devant la « grande remise » qui servait autrefois d'écurie aux chevaux de halage, le cortège se dispersait. Mais dans la soirée tout le monde se retrouvait dans la remise pour le banquet où le vin coulait en abondance et pour la danse qui se prolongeait tard dans la nuit.

La chanson des mariniers, « Une descize sur le Rhône », était probablement chantée pendant le déroulement du cortège, pour rythmer la marche et marquer les différentes étapes du voyage. La « Chanson de Nicolas » était au contraire entonnée pendant une pause que faisait le cortège devant l'église, peu avant la fin du périple. Selon notre informateur tous les gens de Châteauneuf qui étaient présents joignaient leurs voix à celles de l'équipage. La

(3) On sait que le culte de saint Nicolas, patron des mariniers ou des marins, est très ancien et très répandu en Europe occidentale. On connaît en particulier le tableau de Fra Angelico de la Galerie du Vatican, représentant saint Nicolas sauvant un navire de la tempête. En France, les attestations de ce culte sont nombreuses, sous formes de chapelles ou églises, peintures, sculptures..., dans la vallée du Rhône (p. ex. la chapelle du Pont-Saint-Esprit, au milieu du fleuve), dans celles de l'Isère (église Saint Nicolas à Romans, en bordure de l'Isère) ou de la Saône, ou encore de la Loire : voir par exemple *Au musée de Chalon. Un bâton de saint Nicolas émanant des gens de Saône*, par L. Armand Calliat, dans la revue *Arts et Traditions Populaires (A. T. P.)*, IX, 1 (1961), pp. 65-66 ; ou encore *Un ex-voto de saint Nicolas dans l'église Saint-Jean-le-Majeur à Cosme-sur-Loire*, par P. Fougerat, dans *A. T. P.*, janvier-mars 1955, pp. 35-36...

chanson était suivie d'une quête à laquelle « Monsieur le Curé donnait un écu d'argent de cinq francs et Monsieur le Maire un louis d'or de dix francs » !

\*  
\* \*

## 1. Une descize sur le Rhône

### 1er couplet

Librement

De Lyon notre départance -

Avec - que trois bateaux char - gés Char - gés de

bois pour la ma - ri - ne En Arles notre

des - ti - née.

### 2è couplet

De là en suivant notre rou - te -

— Jusqu'à Con - drieru gaillar - de - ment

Nous a - vons bronqué sur la pi - le

Ah ! mes a - mis Ah ! quel tour - ment !

### 3è couplet

A Port-Vieux près de la Bar - - - cas - se —  
Nous amar - rons face à Vi - viers — Ah !  
chers amis quell' be - vian - - ce  
La Saint Ni - colas on fê - tait Ah !  
mes a - mis quel - le be - vian - ce  
La Saint Ni - co - las on fê - tait

### 4è couplet

Dans le Ba-gnar, mauvais pas - sa - ge,  
Un ven - ta - ro s'est é - le - - vé Il  
a fal - lu por - ter la maille en ter -  
- re Trois mari - niers pres - que noy - és.

## 5è couplet

En A - vi - gnon, ville des Pa - pes

Après le pont du Saint-Es - prit

Où s'ar - rê - ta chez - Mère A -

ga - the Pour y tâ - ter son bon vin

gris. Arles ! Arles ! Arles !

## 6è couplet

Arles voi - ci la des - ti - né - e

Nous amar - rons le long des quais — Le

pa - tron de sa voix rou - é - e Nous

crie : « Bra - vo, les ma - ri - niers ! »

N.B. Les trois mots « Arles ! Arles ! Arles ! » sont déclamés et s'enchaînent au 6è couplet.

- 1 De Lyon notre départance (4)  
Avecque trois bateaux chargés  
Chargés de bois pour la marine (5) } *bis*  
En Arles notre destinée.
- 2 De là en suivant notre route  
Jusqu'à Condrieu gaillardement (6)  
Nous avons bronqué sur la pile (7) } *bis*  
Ah ! mes amis ! Ah ! quel tourment !
- 3 A Port-Vieux, près de la Barcasse (8),  
Nous amarrons face à Viviers.  
Ah ! chers (au *bis* : mes) amis, quelle beviance ! (9) } *bis*  
La Saint-Nicolas on fêtait.
- 4 Dans le Bagnar, mauvais passage (10)  
Un ventaro s'est élevé (11)  
Il a fallu porter la maille en terre (12) } *bis*  
Trois mariniers presque noyés.
- 5 En Avignon, ville des Papes,  
Après le Pont du Saint-Esprit,  
On s'arrêta chez Mère Agathe (13) } *bis*  
Pour y tâter son bon vin gris.
- 6 Arles ! Arles ! Arles !  
Arles, voici la destinée  
Nous amarrons le long des quais.  
Le patron de sa voix rouée (14) } *bis*  
Nous crie : « Bravo les mariniers ! »

(4) *départance*, mot du moyen-français, bien attesté au XVI<sup>e</sup> siècle dans l'expression *faire despartence* « partir » (Huguet, *Dictionnaire de la langue du XVI<sup>e</sup> siècle*, t. III, p. 96). Dans son grand *Dictionnaire des parlers dauphinois*, encore inédit, l'abbé L. Moutier donne *départanço* « départ » comme bas-dauphinois. Mais nous n'avons jamais trouvé ce mot dans la Drôme.

(5) *chargés de bois* — Comme l'a bien montré D. Faucher (*ouvrage cité*, p. 193), les bois, provenant des Alpes, de Savoie ou du Jura, ont « fourni de tous temps d'assez gros tonnages au trafic fluvial ». Les troncs assemblés, constituaient d'immenses trains de 60 à 80 m de long qui étaient conduits avec beaucoup de difficultés par les mariniers. Le passage des ponts se révélait encore plus difficile qu'avec d'autres embarcations. Cela explique la deuxième strophe : « Nous avons bronqué sur la pile ».

(6) *Condrieu* — La ville de Condrieu, située sur la rive droite du Rhône à une dizaine de km au Sud de Vienne, était un centre de batellerie réputé : selon Mistral (*Pouemo dou Rose*, chant 1), Condrieu était « la mère des grands patrons du Rhône », c'est-à-dire une pépinière de mariniers.

(7) *bronqué* — Ce terme est un provençalisme pour le sens et la forme. Équivalent formel du français *broncher* ou du drômois *brouncha*, il signifie « heurter » comme le sud-provençal *brounca*. Il est intéressant de noter que ce provençalisme est bien attesté dans les parlers régionaux de la vallée du Rhône et de la Saône : *bronco* en lyonnais, *bronca* à Crémieu, *bronquer* dans la région de Chalon-sur-Saône (W. von Wartburg, *Französische Etymologische Wörterbuch (F.E.W.)*, t. I, pp. 564-65). Bien que le maintien du son *k* puisse s'expliquer aussi par des raisons d'expressivité, il semble difficile de ne pas y voir un effet des relations que la batellerie a établies entre Nord et Sud.

*la pile* — Il s'agit évidemment de la pile d'un pont, celui de Condrieu probablement. On sait quelles difficultés représentait généralement pour les mariniers le passage sous les ponts en raison de l'étroitesse des arches, de la force du courant et des tourbillons créés par l'eau entre les piles. A Pont-Saint-Esprit, par exemple, le célèbre pont de 20 arches ne pouvait



être franchi qu'à proximité d'une seule pile, la « pile marinière » ; et encore une manœuvre très compliquée était-elle nécessaire pour y arriver, même avec des bateaux à vapeur, comme me l'a raconté un vieux marinier « à vapeur » de cette commune. Sur la pile marinière de Pont-Saint-Esprit, voir aussi Mistral, *Lou Pouemo dou Rose*, chant VII, str. 57 : « L'arcado mariniero pèr soun engoulidou tant dangeirouso ».

(8) *Port-Vieux* — La commune de Châteauneuf-du-Rhône, où a été enregistrée cette chanson, est en fait à un km du Rhône. Port-Vieux est le nom du petit port de Châteauneuf.

*La Barcasse* est le nom de deux îles du Rhône situées entre Le Teil et Châteauneuf : l'une de ces deux îles est en fait rattachée complètement à la rive gauche et constitue avec le rivage une grande étendue plate appelée *la plaine de la Barcasse*, au Nord de Châteauneuf. Selon notre informateur il s'y trouvait une grande écurie pouvant contenir 50 à 60 chevaux de halage.

(9) *beviance* — Ce mot, inconnu du français ancien ou moderne et également de la langue d'oc semble être une création sur le modèle de *bombance*.

(10) *Bagnar* — Toutes nos recherches sur ce nom de « mauvais passage » du Rhône ont été vaines. Il ne se trouve ni sur les cartes d'État-Major, ni sur les cartes du Rhône établies au siècle dernier (par exemple celle de l'Administration des Ponts et Chaussées, 1857-1866), ni sur les cartes de navigation consultées. Ni les géographes ni les écrivains n'en parlent. Et ce mot est totalement inconnu des vieux mariniers de Pont-Saint-Esprit interrogés qui connaissaient pourtant parfaitement tous les mauvais passages du Rhône de Lyon à Arles et leurs dénominations. Il faut croire qu'il s'agit d'une création lexicale très localisée. Est-elle faite à partir du verbe *bagna* « mouiller » et désigne-t-elle un endroit où l'eau est plus profonde ? C'est bien possible. Les « mauvais passages » situés entre Châteauneuf et Pont-Saint-Esprit sont en fait nombreux et bien connus : le défilé de Donzère, la pierre de Charnèves, l'île des Marronniers, et surtout les Bancs Rouges (près de Malatra, le confluent de l'Ardèche et du Rhône) et le redoutable pont médiéval de Pont-Saint-Esprit. C'était certainement la partie la plus dangereuse de tout le parcours. On se souvient que c'est un peu au Nord du Pont-Saint-Esprit que le Caburle du *Poème du Rhône* a été emporté par un bateau à vapeur, et c'est contre le pont lui-même que vient se briser la barque des mariniers dans le poème de L. Moutier : « Dessous lou pouant la barco s'estello, e peui plus ren ».

(11) *ventaro* — « un petit vent ». Le mot est une adaptation en français du provençal *ventarèu*, diminutif de *vent*.

(12) *maille* — Cable qui reliait les bateaux aux chevaux de hâlage, à la remontée.

(13) *chez mère Agathe* — Il doit s'agir de l'une de ces auberges pour mariniers qui abondaient sur le quai du Rhône à Avignon. Pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le *guide Fanot (Annuaire indicateur administratif, statistique et commercial du département du Vaucluse*, par Clément Fanot, 6 vol., 1847-1864) nous révèle les noms de toutes les auberges ou cabarets installés quai Saint-Lazare ou quai de la Ligne : p. ex. Auberge de la veuve Roux « A Saint Nicolas », 7 quai Saint-Lazare ; ou Tranchant Nicolas, « auberge des mariniers du Rhône », 23, quai de la Ligne... L'emploi exclusif du prénom rend bien entendu très difficile l'identification exacte de la patronne d'auberge ou de cabaret évoquée ici.

(14) *rouée* — forme ancienne d'*enrouée*.

## 2. Chanson de Nicolas

### 1er couplet

$\text{♩} = 54$

Où vas - tu donc de ce pas Ni - co - las, Où  
vas - tu de - ce pas ? Qu'as - tu qui te cha -  
gri - ne, As - tu quelque tour - ment ? Ou  
quel-que ma - la - di - e, Tu as l'air mal con - tent,

### Au bis :

Qu'as - tu qui te... Tu as l'air mal - con - tent

### 2ème couplet

Je suis é - té trompé mon a - mi, Je suis é - té trom -  
pé On m'a don - né un' fem - me Il  
n'y a que quatre mois El - le m'a fait cette in -  
fâ - me Deux en - fants à la fois.

### Au bis :

Deux en - fants à la fois.

### 3è couplet

Tu n'as pas bien rai - son compa - gnon, Tu  
n'as pas bien rai - son. *Suite comme au 1er couplet*

### 4è couplet

Tu as fort bien rai - son compa - gnon, Tu  
as fort bien rai - son. *Suite comme au 1er couplet*

### 5è couplet

Par - don - ne moi, femme, pardonne - moi. Tu  
es bien pardon - né ! *Suite comme au 1er couplet*

### 6è couplet

*Mélodie de la 1ère phrase comme au 4è couplet. Suite comme au 1er couplet.*

- 1 Où vas-tu donc de ce pas, Nicolas,  
Où vas-tu de ce pas ?  
Qu'as-tu qui te chagrine ?  
As-tu quelque tourment ?  
Ou quelque maladie ?  
Tu as l'air malcontent. } *bis*

N.B. « Tu es bien pardonné ! » est chanté en voix de fausset à l'octave.

- 2 Je suis été trompé, mon ami,  
Je suis été trompé.  
On m'a donné une femme,  
Il n'y a que quatre mois. } *bis*  
Elle m'a fait cette infâme  
Deux enfants à la fois.
- 3 Tu n'as pas bien raison, compagnon,  
Tu n'as pas bien raison.  
Quatre mois de journées  
Et quatre mois de nuits, } *bis*  
Un mois de matinées,  
Voilà neuf mois complis.
- 4 Tu as fort bien raison, compagnon,  
Tu as fort bien raison.  
J'ai maltraité ma femme  
Avec ses deux poupons. } *bis*  
Je m'en vais tout de suite  
Lui demander pardon.
- 5 — Pardonne-moi, femme, pardonne-moi.  
— Tu es bien pardonné.  
Embrasse-moi, ma belle,  
Embrassons-nous tous deux. } *bis*  
Faisons comme le grand-père,  
Le patron vigoureux.
- 6 Le grand saint Nicolas, mes amis,  
Était patron des plus beaux,  
Était patron du Rhône (15)  
Au temps des Givordais (16), } *bis*  
D'Avignon jusques en Arles (17)  
Était bien renommé.

\*

\* \*

Il est très difficile de dater ces deux chansons, les archaïsmes trouvés (*départance*, *rouée*, dans la première, *complis* dans la seconde) pouvant être des traits du français régional et s'expliquer précisément par une influence du dialecte local.

Ont-elles été écrites l'une et l'autre à Châteauneuf ? Dans l'état actuel de nos informations cela est impossible à dire. Nous pouvons au moins remarquer que la chanson des mariniers : « Une descize sur

(15) Sur le culte de saint Nicolas, voir la note 3.

(16) *Givordais* — habitants de Givors, commune de la rive droite du Rhône située entre Vienne et Lyon, souvent considérée comme le véritable point de départ de la descente du Rhône. Les Givordais étaient, comme les Condriillots, des mariniers réputés.

(17) *D'Avignon jusques-en Arles* — Nous reproduisons fidèlement l'enregistrement. Mais il semblerait plus logique de remplacer « d'Avignon » par « de Lyon ». Car le culte de saint Nicolas « patron des mariniers » était répandu dans toute la vallée du Rhône : cf. note 3.

le Rhône », était connue sous une forme légèrement différente au Teil (à 10 km au Nord de Châteauneuf, sur la rive droite du fleuve) à la fin du siècle dernier, selon le témoignage du docteur Francus. Dans son ouvrage *Voyage au Bourg-Saint-Andéol* (Privas, 1886), qui est, on le sait, la source la plus importante du *Poème du Rhône* de Mistral, comme l'a bien montré P. Rollet dans son édition des *Oeuvres poétiques complètes* de Mistral (Is Edicioum Ramon Berenguié, t. II, 1966, p. CXXXVI-CXLVIII), le Dr. Francus raconte (p. 292) qu'il a assisté à une fête des mariniers au Teil et qu'il y a entendu une « chanson traditionnelle » dont il ne donne malheureusement que les extraits suivants :

« De Lyon notre départance  
Avec trois bateaux chargés  
De fers, de clous pour la Provence  
Nous nous sommes en allés.

.....  
Au dit Condrieux en prenant terre  
Notre gouvernail s'est cassé,  
Fallut en acheter un autre,  
Le patron s'est trouvé blessé.

.....  
Voilà le Caburle à la touche.  
Le conducteur bien étonné.  
Fallut porter la maille en terre.  
Et un allège aller chercher.

.....  
La perte sera pour le maître  
La peine pour les mariniers. » (18)

Comme on le voit, la version de Châteauneuf est nettement moins dramatique et moins pessimiste que celle du Teil. Ajoutons aussi qu'elle nous semble écrite avec plus d'aisance et plus d'habileté. Avec une concision et une puissance d'évocation étonnante, l'auteur de cette chanson a su d'abord définir le cadre de la descize et même en fixer les principales étapes : Condrieu, Châteauneuf, Avignon (19). Mais c'est surtout l'atmosphère générale de la vie des mariniers, placée sous le signe de la « destinée » qu'il a su restituer : une existence vouée au danger, mais à un danger connu d'avance et assumé avec fatalisme et en même temps une certaine fierté ; un sens de la solidarité et de la chaleur humaine (*mes amis... chers amis... Bravo...*) inséparable du désir de boire la vie à plein gosier...

(18) Le Dr. Francus a vu aussi à Bourg-Saint-Andéol un « simulacre des manœuvres des anciens mariniers » semblable à celui que nous avons décrit : « la barque du patron... fut conduite, traînée par des chevaux jusque dans l'église... ». Mais la description est très sommaire.

(19) Selon G. Tournier, dans *Rhône, dieu conquis*, Paris, Plon, 1952, p. 140, « de Lyon en Arles on mettait deux à trois jours » seulement. P. George (*La région du Bas-Rhône – Étude de géographie régionale*, Paris, 1935, p. 467) se contente de dire qu'on mettait parfois moins de cinq jours pour aller de Lyon à Avignon.

La Chanson de Nicolas pose des problèmes délicats. Selon G. DELARUE, qui a eu la grande amabilité de faire des recherches sur ce texte et de m'en communiquer les résultats, c'est une chanson très rare qui à première vue est à comparer avec celles qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient qualifiées de « branles et airs gais ». Les deux seules versions que G. DELARUE ait pu retrouver figurent dans les *Chants et Chansons populaires du Nivernais* recueillis par A. MILLIEN (Paris, Leroux, 1910, t. III, pp. 168 et 169) :

1 — Version L. Martin, recueillie en 1821 dans la vallée de la Nièvre (air noté, mélodie assez différente).

- Qu'as-tu donc à pleurer  
Nicolas  
Qu'as-tu donc à pleurer ?  
Tu pleur's, tu te chagrines,  
Tu n'fais que de pleurer ;  
Si j'ons quég'chose ensemble,  
Mon voisin, dis-le moi.
- J'ai bien de quoi pleurer,  
Mon voisin,  
J'ai bien de quoi pleurer.  
Ah ! j'ai pris une femme,  
Voilà que quatre mois ;  
Ell' m'a fait cette nuit  
Un joli p'tit cadet.
- As-tu compté les mois,  
Nicolas  
As-tu compté les mois ?  
C'est quatre mois de jours (e)  
Et quatre mois de nuits,  
Un mois de matinées,  
Voilà neuf mois finis.
- Je crois que t'as raison,  
Mon voisin,  
Je crois que t'as raison.  
J'ai maltraité ma femme,  
Mon joli p'tit garçon ;  
Il faut que je m'en retourne  
Lui demander pardon.
- Servante de chez nous,  
Levez-vous,  
Servante de chez nous,  
Prenez la clef d'la cave,  
Allez tirer du vin,  
Car(e) nous voulons boire,  
Nous deux mon bon voisin.

2 – Version G. Guillemin, recueillie à Cuffy, dans la vallée de l'Allier, en 1827 (pas d'air noté). Les seules variantes de cette version par rapport à la précédente sont les suivantes :

– 1ère strophe, cinq premiers vers :

D'où viens-tu donc ainsi,  
Nicolas,  
D'où viens-tu donc ainsi ?  
Tu m'as l'air tout malade,  
Dis-moi donc le pourquoi.

– 3ème strophe, trois premiers vers :

Grand Dieu ! que tu es sot,  
Nicolas,  
Grand Dieu ! que tu es sot !

– 5ème strophe, deux derniers vers :

Pour moi, aussi ma femme,  
Et pour(e) mon voisin.

– 6ème strophe ajoutée :

Ta femme n'y boit pas,  
Nicolas,  
Ta femme n'y boit pas.  
Elle demand' tes bonn'grâces  
Tes grâc' et tes faveurs ;  
Elle demand' tes bonn'grâces  
Que tu as dans ton cœur.

Ces versions nivernaises se distinguent de celle de Châteauneuf par un certain nombre de détails, par une mélodie différente..., mais surtout par l'absence du couplet final consacré à saint Nicolas. Étant donné que cette évocation du saint patron des marins paraît étrange, déplacée même, à la fin d'une chanson de satire populaire, on peut penser, avec G. Delarue, que cette version de Châteauneuf est le résultat d'une réfection : un marinier facétieux aura ajouté un jour ce couplet à la chanson primitive représentée par les textes nivernais, par simple association d'idée entre le personnage de Nicolas, type traditionnel du naïf berné par sa femme, et le saint protecteur des marins. Ainsi augmentée, la chanson pouvait tout naturellement être intégrée à la fête des marins du 6 décembre.

Cette transformation du thème primitif a pu être facilitée par certaines pratiques populaires qui sont encore assez mal expliquées mais révèlent un aspect nettement sexuel du culte de saint Nicolas : selon Sébillot, à Provins, « les jeunes filles remuaient le loquet de la porte de la chapelle de Saint-Nicolas en répétant cette formule : *saint Nicolas, saint Nicolas, mariez vos filles et ne m'oubliez pas* » ; en Bretagne, à Pleubian « le jour du pardon, un saint Nicolas vermoulu se balançait au bout d'une corde jetée au travers d'une

poutre et les paysannes, soulevant tour à tour leurs jupes, se frottaient désespérément le ventre au fétiche fécondant. » (20)

Notons aussi que saint Nicolas, patron des marinières, n'inspirait qu'une confiance assez limitée aux marinières ou aux riverains des cours d'eau où ce culte était exercé. Il y a dans le *Poème du Rhône* une petite phrase bien intéressante que Mistral met dans la bouche des habitants de Condrieu :

« *E quand au Rose un negadis brassejo :*  
"Au grand sant Micoulau, ié cridon touti,  
Arrecoumando-te, mais nado ferme." » (chant 1, 2ème str.)

(Et quand dans le Rhône un noyé se débat : « Au grand saint Nicolas, lui crie-t-on de partout, recommande-toi, mais nage ferme).

On pourrait croire que ces propos où se glisse une once de scepticisme soit une pure invention du poète. Il n'en est rien, car nous avons découvert à Romans, sur les bords de l'Isère, une phrase semblable dont les vieux Romanais se souviennent encore très bien. Autrefois, si une personne, tombée dans l'Isère, à la hauteur de l'église Saint-Nicolas, tendait les bras vers l'église et appelait le saint à son secours, on lui disait : « *Fi te li pa, najo toujou* » (Ne te fie pas à lui, nage toujours). Réponse nettement moins respectueuse à l'égard du saint que celle que rapporte Mistral !

Ces pratiques à caractère sexuel, ces propos désabusés nous apprennent que le culte de saint Nicolas pouvait avoir des aspects réalistes qui, sans supprimer la vénération populaire, réduisaient sensiblement la distance entre le saint et ses fidèles. Une telle ambiguïté, un tel mélange d'éléments chrétiens et magiques, de vénération et de scepticisme se retrouveraient sans doute dans le culte d'autres saints. Mais dans le cas de saint Nicolas on peut se demander si cette familiarité un peu ironique avec le saint ne serait pas à l'origine du personnage populaire de Nicolas dont nous avons parlé et si par conséquent la version de Châteauneuf ne serait pas en définitive la version originale de la chanson. C'est une impression bien subjective, qu'il m'est impossible de prouver pour le moment. Mais je fais confiance à la sagacité et à l'esprit de collaboration des lecteurs de cette revue qui pourront peut-être apporter des informations susceptibles de confirmer — ou infirmer — cette hypothèse de travail.

J.-C. BOUVIER, *Aix-en-Provence*

(20) P. Sébillot, *Le Folklore de France*, t. IV, pp. 138 et 169. Ces références m'ont encore été communiquées par G. Delarue que je remercie bien vivement pour son amical esprit de collaboration.